

VAE CQP Opérateur-régleur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière - RNCP 34175

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CD+ FORMATION
DUBESSET CAROLINE
06.83.64.06.00
cd.plus.formation@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2401>

Prérequis pédagogiques :

Justifier d'une expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Accompagnement pour l'accès à un diplôme par une Validation des acquis de l'expérience. Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Vous êtes en situation handicap, vous avez besoin d'aménager votre parcours de formation pour de multiples raisons. L'organisme de formation CD+ Formation a mis en place des partenariats avec des organismes qui peuvent accompagner des personnes en situation handicap. Informez-nous, dès notre rencontre, de vos contraintes et du contexte dans lequel vous envisagez votre parcours de formation ou bien votre accompagnement. Cela nous permettra de vous proposer une modularisation que ce soit en termes de rythme quotidien ou hebdomadaire, d'aménagement du matériel pédagogique ou d'un besoin de suivi spécifique

Contenu et modalités d'organisation

Contenu de la formation Se renseigner Vérifier et valider le projet Obtenir la recevabilité, Préparer la validation et l'évaluation finales Une fois l'avis de recevabilité obtenu, nous vous accompagnons et préparons à la validation par le jury. Cette validation est basée sur l'examen du dossier de validation que vous aurez rédigé. Ce dossier va permettre au jury si vous avez acquis les compétences requises par la certification. Pour compléter l'examen de ce dossier, le jury peut vous convoquer à un entretien et, pour certaines certifications, proposer une mise en situation professionnelles réelle ou reconstituée.